



FORMULAIRE D'ANNULATION

INSTRUCTIONS

1. Compléter toute l'information demandée (tout formulaire incomplet peut occasionner des délais)
2. Inclure tous les documents de support pour la perte totale, lettre de quittance, etc.

3. Faire parvenir à :
Garantie Protek 360 Inc.
199 Rue du parc industriel
Lanoraie, QC, J0K 1E0

ou Courriel : info@protek360.ca

Questions? 1-833-589-1110

INFORMATION DU CLIENT

Nom de famille	Titulaire du contrat	Prénom	Titulaire du contrat
Nom de famille	Co-titulaire du contrat	Prénom	Co-titulaire du contrat
Téléphone		Courriel	
NIV (6 derniers chiffres)	KM	Nom du Concessionnaire	Date d'achat (JJ/MM/AAAA)

PRODUIT À ANNULER*

<input type="checkbox"/> Garantie Prolongée	N° de Contrat

RAISON DE L'ANNULATION

- Perte totale (joindre la demande d'indemnité) Demande du client Nouveau contrat (Crédit fidélité)
 Prime sans réclamation Changer de VR

ÉTAT DU PRÊT

- Payé (la lettre de quittance du titulaire du prêt est requise) Non payé (tout chèque de remboursement sera payable à l'ordre de l'institution financière)

La lettre de quittance doit suivre les directives suivantes : une lettre officielle de l'institution financière comprenant le numéro d'identification du véhicule, votre nom et adresse, la date de paiement ainsi que la confirmation que votre prêt a été acquitté ou le résultat du RDPRM

CHÈQUE À L'ORDRE DE

Nom			
Adresse	Ville	Province	Code Postal

SIGNATURE DU CLIENT

J' (Nous) autorise (autorisons) IA à communiquer avec la source de financement pour confirmer le remboursement du prêt.

IMPORTANT : Si la protection est conjointe, les signatures du titulaire et du co-titulaire sont requises.

X _____ **X** _____
SIGNATURE – TITULAIRE DU CONTRAT SIGNATURE – CO-TITULAIRE DU CONTRAT DATE (JJ/MM/AAAA)

AVERTISSEMENT

Toute demande incomplète, avec information ou documents manquants pourrait occasionner des retards de traitement de la demande. Toutes les demandes d'annulations doivent être reçues par télécopieur, courriel ou par la poste et seront traitées en ordre de réception. Si la lettre de quittance n'est pas fournie ou suffisante, tout remboursement sera fait à l'ordre de l'institution financière. Une copie du chèque, un reçu ou un état de compte de la quittance ne sont pas des preuves suffisantes.

* L'admissibilité des demandes d'annulation est assujettie aux modalités de votre contrat ou de votre police. Merci de bien vouloir vous référer aux termes et conditions de votre contrat ou sur votre police.

USAGE INTERNE SEULEMENT

Approuvé par	Date d'approbation	Numéro de chèque